



**400.000 € économisés sur la masse salariale en 2018**

## **Une diète injustifiée et intolérable**

Lors de la présentation des bilans budgétaires des directions régionales, nous avons appris que la Normandie se distinguait une nouvelle fois par sa pingrerie. Elle est l'une des rares à avoir économisé sur sa masse salariale allouée en 2018. Et pas qu'un peu : 400.000 euros ! L'équivalent de six emplois à plein temps !

La direction l'explique par ce qu'elle appelle une "surprudence", et quelques emplois vacants. Des justifications peu convaincantes, et surtout révoltantes quand on regarde toutes les économies et restrictions imposées ces dernières années à Caen et Rouen. Et aujourd'hui encore, les économies continuent. Les plannings peuvent en témoigner. Début 2019, lors d'une semaine de haute activité à Rouen, neuf journalistes étaient absents au tableau de service, l'équivalent de 45 jours de travail. Et bien pour pallier ces absences, la direction n'a eu recours qu'à 5 jours de CDD. Pas étonnant de rendre de l'argent avec de telles restrictions ! Et d'ailleurs, où va cet argent ? Est-il rendu à Paris ? Est-il dépensé par d'autres régions moins pingres ? C'est bien l'encadrement normand qui choisit de serrer la vis, car le siège n'avait pas demandé ces économies.

Alors comment accepter les mutualisations plus nombreuses que les 60 prévues dans l'accord de sortie de grève de juin 2017 ? Comment entendre qu'il faut diffuser de plus en plus de reportages de l'antenne voisine parce qu'il n'y a pas assez d'équipes ! Comment justifier une sous-activité au montage certains jours parce qu'il n'y a pas assez de tournages !?

Et que dire des économies réalisées pendant les trois semaines de mutualisation imposées par le déménagement rouennais. Et celles qui seront probablement faites en fin d'année quand la régie de Caen passera en HD...

La direction doit revoir immédiatement sa politique de planification et cesser d'ériger le sous-effectif en norme de travail !

Et d'ailleurs, où est le nouveau directeur régional ? En janvier, le siège affirmait que sa nomination était une priorité, et qu'elle serait rapide. Encore de l'enfumage... Que penser d'une entreprise qui change ses managers en période de déménagement, quand des décisions importantes doivent être prises.

Il est temps de clarifier la situation. Les évolutions de la grille de rentrée de septembre se décident actuellement. Le faire sans capitaine n'est pas digne d'une entreprise sérieuse.

Caen, Rouen, le 23 avril 2019